Mairie BONNEMAIN

Bulletin Municipal

N° 21
Janvier 2014

2, place de l'Église - 35270 BONNEMAIN
Tél. 02 99 73 46 39 • Fax 02 99 73 44 63
E-mail : mairiebonnemain@wanadoo.fr

Crédit photo : Studio Maillard - Combourg

le mot du maire

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE - 4

ÉVÉNEMENTS - 7

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE BRETAGNE ROMANTIQUE - 8

Action sociale
CCAS Centre communal - 12

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES - 14

BIBLIOTHÈQUE - 16

ENFANCE & JEUNESSE - 17

ENTREPRISES - 18

POPULATION - 20

À VENIR - 21

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
ET AUTRES GROUPEMENTS - 22

VIE ASSOCIATIVE - 24

ÉCOLES - 30

L'éditorial de l'année qui précède une élection municipale doit être le plus neutre possible. Il ne peut en aucun cas évoquer ou préciser des projets, ni être le résumé des réalisations de tout un mandat.
C'est pourquoi à la lecture de celui-ci, je ne citerai que les évènements et réalisations de l'année passée sans développement et sans commentaires.

Un thème est abordé par toutes les mairies, il s'agit bien sûr de la mise en place des rythmes scolaires. Cette problématique fait actuellement l'objet de plusieurs réunions du comité de pilotage composé de conseillers municipaux (la commission scolaire), enseignants, parents d'élèves et employés communaux. La définition des objectifs est validée : favoriser la citoyenneté, le vivre ensemble, l'ouverture culturelle et l'autonomie.

Un deuxième sujet est en cours d'élaboration par les élus municipaux et ceux du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ainsi que de quelques bénévoles en partenariat avec la CARSAT (caisse de retraite) « Bien vieillir chez soi ». Il concerne, comme son nom le laisse penser, nos aînés vivants sur la commune ; ce projet se décline sous trois formes : rompre l'isolement, leur apporter des activités nouvelles en accord avec les associations locales et recueillir leurs témoignages du passé pour le transmettre aux générations futures.

La plus grande partie du budget d'investissement communal a été consacrée à l'aménagement du bourg, aménagement qui répond entre autre à la loi handicap du 11 février 2005 qui impose une mise en accessibilité des espaces publics au 1er janvier 2015. La fin de l'année 2013 a vu la quasi-totalité des travaux achevés, hormis les peintures et résines au sol qui demandent une température minimum incompatible avec la saison hivernale. L'autre partie du ce budget d'investissement a été dirigé vers la réfection des routes communales et l'aménagement du parking situé près de l'école Henri Matisse.

Pour cette nouvelle année, je vous souhaite à chacun d'entre vous santé, bonheur et réussite dans vos projets familiaux, professionnels ou associatifs. Qu'il me soit permis d'avoir une attention particulière à l'égard des personnes souffrantes, celles qui sont plongées dans la maladie, la peine, les personnes seules et celles aussi qui éprouvent des difficultés à surmonter le quotidien de la vie actuelle. Comme en 2013, je souhaite que chacun d'entre vous trouve dans ses valeurs personnelles la gentillesse et la tolérance et je vous remercie pour toutes les actions que vous entreprenez pour la prospérité de notre commune.

Bonne Année 2014

Le maire
Loïc LEBRET

Inaugurations : la nouvelle cantine, le lotissement les Chênes et la salle des fêtes rénovée

Le samedi 20 avril 2013 à partir de 10 heures a eu lieu l'inauguration :

- du restaurant scolaire de l'école Henri Matisse
- des 9 logements les Chênes
- et de la salle des fêtes rénovée

en présence de Monsieur François LOBIT, Sous-Préfet de Saint-Malo, de Madame Marie-Thérèse SAUVEE, conseillère générale, de Monsieur André LEFEUVRE, Président de la Communauté de Communes Bretagne Romantique, de Monsieur René MARCAIS, Président de la SA HLM LA RANCE et de nombreuses autres personnes.

Ces inaugurations se sont déroulées sous un soleil radieux et se sont terminées par un vin d'honneur offert par la commune à la salle des fêtes.

cérémonie des vœux et accueil des nouveaux habitants

La population a été conviée le **dimanche 5 janvier 2014 à 11h** à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. A cette occasion, la municipalité a accueilli les nouveaux habitants installés sur la commune l'année écoulée.

Une médaille de vermeil pour 30 années de mandats a été remise à deux conseillers municipaux: Madame Marie Hélène DURÉ et Monsieur Yves LERAY.

Aménagement du bourg

L'aménagement du bourg touche à sa fin. L'engagement pris par les entreprises de rendre le réseau routier achevé dans un délai de 4 mois, fin juillet 2013, a été respecté. Dès le 1er août, la circulation suivait le nouveau tracé.

Les plantations ont dû attendre la saison favorable en novembre et depuis cette date 10 arbres sont venus remplacés les 5 tilleuls de l'ancienne place. A cela s'ajoutent les bacs d'orangerie.

La charge financière sur le budget investissement de la commune représente un remboursement trimestriel de 8 333.33 € en capital. Pour mémoire, l'emprunt de l'École Henri Matisse prend fin en 2015. Pour l'année 2013, trois trimestrialités ont été honorées et le reste dû sur l'emprunt est à ce jour de 475 000 €.

Un prêt court terme de 200 000 € sera remboursé lors du retour de la TVA par l'Etat pour la même somme en 2015.

Les subventions prévues ont toutes été versées ou sont en cours de versement.

Les objectifs définis au préalable sont atteints : accessibilité, sécurité, convivialité et espace paysagé.

Travaux réalisés :

- Modernisation des voies en enrobé à chaud par l'entreprise SACER : VC la Guihomeraie, VC la Flaudaie et CR la Touffe pour un coût de 48 673 € TTC.
- Transfert des plantations du centre-bourg derrière la salle des fêtes et création de zones enherbées rue des chênes et près de la salle des fêtes.
- Transfert de deux tilleuls» du centre-bourg vers l'espace paysagé derrière l'école Henri-Matisse.
- Nettoyage du mur d'enceinte du presbytère.
- Mise en place de la plate-forme de stockage des matériaux pour la communauté de communes située au Calvaire.

École Henri Matisse : Aménagement de la cour et du parking

Cour École Henri Matisse

Après la pose des bordures par les agents techniques de la commune, l'entreprise SACER a réalisé l'enrobé sur le parking et la cour arrière de l'école Henri Matisse. Ces travaux ont eu un coût de 23 181 €.

Conformément à l'avis de la Commission de sécurité, un poteau incendie a été posé à proximité par la SAUR pour un coût de 3 667.79 € TTC.

Autorisations d'urbanisme

Permis de Construire :

- BONNEAU Isabelle, 1 le Tertre: Rénovation et extension maison
- POUPART Bertrand, 13 rue du Calvaire : maison d'habitation
- BREGUET Stéphan, 19 rue de la Maison Neuve : maison d'habitation
- TOUFFET Marlène, 32 Montservin : véranda
- FOUGERAY Denis et LE ROUX Béatrice, 15 rue du Calvaire : maison d'habitation
- AMICE Romain, 7 la Frélonnière : Rénovation habitation
- LECHAUX Marc, 6 la Touffe : extension bâtiment de stockage
- BOUEYRES Romain et ESNAULT Merry, 10 allée de Cézembre : maison d'habitation
- DESVAUX Arnaud et VATIN Ludivine, 1 allée de Cézembre : maison d'habitation
- CORDE Guillaume et BRIZARD Amélie, 10 rue des Peupliers : maison d'habitation

Déclarations préalables :

- BILLOT Jean Pierre, 2 la Fresnaie : vélux
- JOUËT Marion, 22 place de l'Eglise : réouverture fenêtre
- POULIN Noël, 8 rue d'Armorique : chenil
- ROBINAULT Jean-Pierre, 2 la Frélonnière : pose de panneaux photovoltaïques
- LECORDIER Fernand, 38 les Ombres : préau
- CRADDOCK Paul, 2 impasse de la Forge : abri de jardin
- LECHAUX Marc, 6 la Touffe : vélux et panneaux photovoltaïques
- BUANT Didier, 8 rue de la Marre Boutier : pose de panneaux photovoltaïques
- BOUVIER Pierre, 15 rue de la Maison Neuve : transformation garage en débarras/atelier
- VERMEULEN Eric, 29 Montservin : clôture
- BLIN Pascal, 17 rue de Joudette : clôture
- COURTAIS Hervé, 3 la Clouyère : Abri de jardin
- REDHEAD William, 4 la Rouvraie : abri de jardin
- MARMIGNON Sylvain, 5 la Chevraie : implantation mobil-home
- VALET Isabelle, 7 la Clouyère : abri de jardin
- BOUVERET Henri, 32 la Moignerie : sas d'entrée
- POUPART Bertrand, 13 rue du Calvaire : abri de jardin
- MALEMANCHE Camille, 85 Montservin : agrandissement fenêtre
- LEMESLE Patrick, 7 la Ville Hodia : abri de jardin
- MARCHAND Mickaël, 25 le Bauchée : garage
- MACÉ Adrien, 20 la Moignerie : Modification ouvertures et rénovation
- MENARD André, 2 rue du Rocher Cordier : modification ouvertures
- LECHAUX Marc, 6 la Touffe : clôture et extension maison
- DECKER Jérémy, 1 la Gaudinais : modification ouvertures
- JOUET Marion, 22 place de l'Eglise : pose de vélux.

Maisons fleuries

Loïc LEBRET, Le maire, entouré des membres du jury et des membres du Conseil Municipal, a accueilli les lauréats du concours des Maisons Fleuries le vendredi 15 novembre pour les féliciter.

Résultats :

Façade :
M. et Mme Pierre LEROUX
M. et Mme Robert BLIN
M. et Mme Georges AUBRY
M. Daniel PEUVREL
Jardin :
Mme Marie-Paule ROBERT
M. et Mme Robert CLAUDÉ
Façade et Jardin :
M. et Mme Joël LAMBERT
M. et Mme Daniel LEHOUSSEL

Tous les participants ont été récompensés d'une composition florale et d'une somme d'argent pour les aider à poursuivre leur passion des fleurs. Ils ont partagé ensuite le verre de l'amitié après la projection des photos. Pour l'année 2014, nous encourageons de nouvelles personnes à s'inscrire afin d'assurer le maintien du concours.

Noces d'Or

■ Monsieur et Madame André CHAPRON

En présence de la famille, du maire Loïc LEBRET et du 1er adjoint Pierre Plusquellec, André et Marie CHAPRON ont renouvelé leurs vœux de bonheur à la mairie.
A l'origine, André et Marie se rencontrent lors d'un voyage à Lourdes. Puis, ils décident de s'unir le 23 avril 1963. Ils s'installent alors à la ferme de Montferrand pendant 36 ans. Au fils du temps, ils auront trois enfants : Annie, Marie-Andrée et Olivier.
A la retraite, ils s'installent à la Barbée.
Si André se passionne pour la pêche et la chasse, Marie est connue sur la commune pour avoir été conseillère municipale de 1983 à 2001.
Elle préside aussi un atelier de travaux manuels.

■ Monsieur et Madame Louis FOLIGNÉ

Samedi 14 décembre 2013, Hélène et Louis FOLIGNÉ ont renouvelé leurs vœux de bonheur au cours de la cérémonie de leurs noces d'or prononcée par le Maire, assisté de Pierre PLUSQUELLEC, 1er adjoint.
Hélène naît à la ferme familiale de la Ville Hamon, 7ème de la famille Lefrançois chez qui elle restera jusqu'à l'âge de 27 ans tandis que Louis naît au Mont-Dol et y passe sa jeunesse. A la suite de son apprentissage du métier de plâtrier, il s'en va travailler chez des patrons avant de créer son entreprise et de convoler en juste noce en 1963.
Deux enfants, Pierrick en 1964 et Alain en 1967 animeront le foyer, qui leur donneront 5 petits-enfants.
Aujourd'hui à la retraite, Hélène et Louis restent actifs et attentifs au monde associatif tout en gardant une place privilégiée pour la famille.

Noces de diamant

■ Monsieur et Madame René FLAUX

Samedi 31 août 2013, René et Marie-Thérèse FLAUX ont fêté leurs noces de diamant à la mairie de Bonnemain. Entourés de leur famille et amis, ils ont été accueillis par le Maire, Loïc LEBRET, assisté de Nathalie LEFEUVRE, conseillère municipale, qui ont retracé leur vie.
Originaires de Combourg tous les deux, ils s'y sont mariés le 11 août 1953. Le couple aura deux enfants et deux petits-enfants.
De 1953 à 1970, René a travaillé à Citroën à Paris pendant que Marie-Thérèse gardait les enfants.
A partir de 1970, René est gardien de l'abattoir de Saint Malo et Marie-Thérèse standardiste dans la même entreprise.
A l'âge de la retraite en 1986, ils sont venus s'installer dans la maison familiale située au bourg de Bonnemain où depuis ils passent une retraite paisible.

Clin d'œil à un jeune athlète de Bonnemain !

Bravo à Mickaël GUÉRIN, fils de M. et Mme Jean-François GUÉRIN domiciliés au 2 Le Hucret à Bonnemain, qui a participé au championnat de France artistique sur roulettes au Palais des sports de Villefranche (69), une compétition qui réunit plus de 150 athlètes venus des quatre coins de France.
Nous le félicitons pour cette performance et l'encourageons pour l'avenir !

Delta Dore à l'honneur

■ Valérie Renault-Hoarau, Directrice Générale de Delta Dore reçoit le «Prix de la Femme Dirigeante»

Mardi 15 octobre, lors de la cérémonie de remise des prix à Pacé (Ille-et-Vilaine), Valérie Renault-Hoarau s'est vu remettre le « Prix de la Femme Dirigeante».
Remis par un jury de membres d'associations féminines et professionnelles de la région, cette récompense salue l'investissement de la Directrice Générale de Delta Dore, acteur industriel majeur qui affiche une croissance de 46% entre 2009 à 2012.

■ Le Prix Chaptal de l'industrie vient d'être remis à Joël Renault, grande figure de l'économie en Ille-et-Vilaine.

Homme de tempérament et d'entreprise, Joël Renault a fondé Delta Dore à Bonnemain en 1970, avec son épouse Monique. En 2008, il a passé le flambeau familial à sa fille Valérie Renault-Hoarau et à Marcel Torrents.
L'an dernier, le groupe Delta Dore a fabriqué plus de quatre millions de produits en Ille-et-Vilaine. Il emploie 763 personnes et gère plus de 7 500 sites tertiaires.
Son chiffre d'affaire net dépasse 117 millions, dont près de 20 % à l'international, via ses filiales en Espagne, Allemagne, Pologne, Chine, Italie, Royaume-Uni, Singapour et Philippines.

Maison des services
permanences au 1er janvier 2014

LUNDI

9h-12h / 14h-16h : accueil CAF
Sauf vacances scolaires, sans rendez-vous. *Pour faire valoir vos droits, régulariser votre situation.*

14h-16h30 : architecte conseiller
1er lundi du mois, sur rendez-vous : 02 23 16 45 45
Pour accompagner vos projets de construction, rénovation, extension…

MARDI

9h-16h30 : Mission locale
Sur rendez-vous : 02 99 82 86 00
Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

8h30-12h : ACTIF
Sur rendez-vous : 02 99 69 20 46
Pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

9h-12h : dispositif de soutien aux tuteurs familiaux UDAF 35
4ème mardi du mois, sur rendez-vous :
02 23 48 25 55
Pour les personnes qui exercent une mesure de protection ou qui souhaitent protéger un proche vulnérable.

9h-12h30 / 14h-18h : Point information jeunesse
Permanence sans rendez-vous
Pour les jeunes de 12 à 30 ans.

14h-16h30 : ADIL 35
1er mardi du mois, sauf vacances scolaires, sans rendez-vous. *Pour renseigner les locataires, les propriétaires.*

14h-17h30 : AGECLIC
Sur rendez-vous : 02 99 73 43 23
Pour les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap et leurs familles.

MERCREDI

9h-17h : Cap emploi 35
Sur rendez-vous : 02 23 44 82 30
Pour les personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé engagées dans une démarche d'insertion professionnelle en milieu ordinaire.

9h30-16h30 : Fil rouge 35
1er mercredi semaine impaire du mois,
sur rendez-vous : 02 99 36 67 67
Pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes présentant des troubles psychiques

9h-17h30 : AGECLIC
Sur rendez-vous : 02 99 73 43 23
Pour les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap et leurs familles.

9h-18h : Point information jeunesse Permanence sans rendez-vous, journée continue.
Pour les jeunes de 12 à 30 ans.

14h-16h30 : médiation familiale UDAF 35 4ème mercredi du mois, sur rendez-vous :
02 23 48 25 67
Pour une médiation familiale parentale (parents séparés) ou intergénérationnelle.

17h-18h : Point accueil écoute jeunes
Semaine paire, sans rendez-vous
Pour dialoguer sur la santé de façon anonyme face aux situations rencontrées par les jeunes.

JEUDI

14h-16h30 : Femmes solidaires du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel et de la Bretagne Romantique
3ème jeudi du mois, sans rendez-vous. *Pour soutenir les femmes dans leurs démarches.*

14h30-16h30 : Centre départemental d'accès au droit
1er et 3ème jeudis du mois, sur rendez-vous : 02 23 16 45 45
Pour rencontrer une juriste ou un avocat.

VENDREDI

10h-12h PACT : HD
Sans rendez-vous
Numéro vert : 08 400 702
Pour accompagner les propriétaires dans leurs démarches et leurs travaux, dans le cadre de l'Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH).

9h -12h / 13h30-16h : CAF
Accompagnement social. 2ème, 3ème et 4ème vendredis du mois, sur rendez-vous :
02 23 16 45 45 ou 02 99 82 53 26
Pour les femmes seules avec enfant(s) ou pour les personnes ayant des créances.

9h30-16h30 : Fil rouge 35
3ème vendredi du mois-sur rendez-vous :
02 99 36 67 67
Pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes présentant des troubles psychiques.

communauté de communes de Bretagne Romantique

Le Point
Information Jeunesse (PIJ)

Point Information Jeunesse Bretagne Romantique

Le Point Information Jeunesse de la Communauté de Communes Bretagne Romantique a ouvert ses portes en septembre à la Maison des services à Combourg. C'est un service de proximité gratuit au service de tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans qu'ils soient collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi. Il s'adresse aussi aux parents, enseignants, travailleurs sociaux.

On y trouve une information complète sur l'organisation des études, les métiers et la formation, l'emploi, la formation continue, la vie pratique, les loisirs le sport, les vacances ainsi que tout ce qui a un lien avec l'étranger ; C'est un lieu où l'on vous propose un accueil, des conseils, un accompagnement dans les recherches (accès internet) et la mise en place des projets avec des jeunes. Le PIJ organise également des animations itinérantes (ateliers, forums, information collectives…) et travaille avec les acteurs du territoire.

Semaine de l'emploi saisonnier : du 3 au 7 mars

Le Point information jeunesse de la Bretagne Romantique organise une semaine de l'emploi saisonnier pour les jeunes à partir de 16 ans. Au programme : des ateliers pour apprendre à se présenter, construire son CV et sa lettre de motivation, des informations collectives et une mise en relation avec des entreprises locales.

Le PIJ accueille les jeunes à la Maison des services le mardi (9h-12h30 et 14h-18h) et le mercredi (9h-18h). L'animatrice se déplace sur rendez-vous dans les communes le jeudi après-midi et le vendredi matin.
Contact : Céline Goulet, 02 23 16 46 45
c.goulet@bretagneromantique.fr

Culture

Salon des arts
en Bretagne Romantique

5 peintres et sculpteurs allemands à l'honneur

Le premier Salon des arts vous donne rendez-vous les 22 et 23 février au complexe sportif de Combourg, avec cinq artistes allemands en invités d'honneur : Regine Meyer Zu Strohe, Paul Wessler, Doris Thöle, Ulrich Jorkiewicz et Margaret Hemme.

Informations pratiques
Les 22 et 23 février 2014
Complexe sportif, rue des Acacias à Combourg
Entrée libre : samedi 10h-19h - dimanche 10h-18h (prix du public à 17h)
www.lartauxchamps.org - lartauxchamps@gmail.com - Tél. 06 84 35 02 35

Un kit de marque-pages
pour le réseau des bibliothèques Bretagne Roman'TIC

Grâce à 15 marque-pages regroupés dans une pochette esthétique, retrouvez en un coup d'œil l'ensemble de l'offre de services de toutes les bibliothèques du territoire. Les kits de marque-pages seront disponibles en bibliothèques et en mairies en février. Retrouvez également la carte interactive des bibliothèques sur : http://bretagneromantic.fr/e-themes/geomatique-cartographie/reseau-de-bibliotheques

Nouveau : le RPAM anime six espaces-jeux

Le RPAM compte désormais parmi ses missions l'animation des espaces-jeux, suite à la signature de la charte de qualité en partenariat avec la Caisse d'allocation familiale et le Conseil général en septembre dernier. Aux espaces-jeux existants à Saint-Thual, Québriac, Hédé-Bazouges et Dingé, s'ajoutent ceux de La Baussaine et de Plesder. Des moments de jeux, chansons, comptines, peinture… En complicité entre petits et grands !

Les prochains rendez-vous du Relais

Le RPAM poursuit son action en faveur de la professionnalisation des assistants maternels.

Le 18 janvier : atelier de création d'outils professionnels.
Février : la motricité libre et son importance dans le développement du jeune enfant.
Le 14 mars : atelier animé par un kinésithérapeute sur les gestes et postures à adopter pour prévenir les douleurs liées à la profession d'assistant maternel.

Animations gratuites, sur inscription auprès du RPAM : 02 99 45 20 12.
Plus d'informations : www.bretagneromantique.fr

Point Relais Europe

25 mai 2014 : élisez vos députés européens !

A l'occasion des élections européennes organisées le 25 mai prochain, le Point Relais Europe organise différents événements pour informer et sensibiliser la population.

Café-débat : « L'Europe, comment ça marche ? »

La Maison de l'Europe et le Point Relais Europe, en partenariat avec l'association « Ce qui nous lie », vous proposent de réfléchir à la question « L'Europe, comment ça marche ? ».
Dans un climat convivial, vous serez invités à poser toutes vos questions après une présentation des institutions européennes.
Le mardi 11 février à 18h30 au Bar'zouges à Hédé-Bazouges.

Ciné-débat au Chateaubriand

Le Point Relais Europe, en partenariat avec le cinéma Chateaubriand, vous propose la projection d'un des films européens « Prix lux 2013 » suivie d'un débat.
Le mardi 25 mars à 20h30 au cinéma de Combourg.

Le Point Relais Europe reçoit les lycéens combourgeois et leurs correspondants !

Sensibiliser les jeunes de notre territoire à l'Europe est l'un des objectifs du Point relais Europe. Aussi, le 8 avril après-midi, à la Maison des services, les secondes du lycée de Combourg et leurs jeunes homologues anglais en voyage scolaire découvriront l'Europe au travers d'une série d'ateliers ludiques : blind test, expositions, puzzle géant, boîte à sons, jeu Euroculture… Avec à la clé une remise de la carte de citoyenneté européennes et autres surprises.

Renseignements : Point Relais Europe – Maison des services de la Bretagne Romantique, 3 rue de la Mairie à Combourg.
Tél. 02 23 16 45 45.

Programme de l'Université du temps libre (janvier-avril)

Date	Conférence ou atelier	Conférencier
10 janvier	« Landal. Mythe ou réalité ? »	René Colas
17 janvier	Atelier droit de proximité : « Sommes nous bien assurés ? »	Françoise Roussillat
24 janvier	Atelier santé : « Les techniques du corps et de soin : Inde, Chine, Japon. Point sur les disciplines, leur histoire et la diffusion de ces pratiques »	Thierry Verstraete
31 janvier	« Maupassant en Bretagne »	Albert Foulon, professeur à l'université Rennes 2
7 février	Atelier éco-habitat : « Les grands principes du bioclimatique »	Bernard Huon
14 février	Atelier droit de proximité : « Les relations grands-parents - enfants - petits-enfants »	Françoise Roussillat
21 février	« Où va l'Union Européenne ? »	Mme Hutin, Présidente de la Maison de l'Europe.
28 février	Atelier santé : « Le retour du corps : les médecines douces, une mode, un marché, un besoin de croyances ? »	Thierry Verstraete
7 mars	Atelier éco-habitat : « L'isolation thermique et phonique »	Bernard Huon
14 mars	Dans le cadre du Printemps des poètes, conférence sur la poésie	
21 mars	Atelier droit de proximité : « Donation, succession »	Françoise Roussillat avec un notaire
28 mars	Atelier santé : « Le geste, le mouvement, la dimension esthétique »	Thierry Verstraete
4 avril	« Femmes et romantisme »	Nicole Lucas, professeur agrégée, docteur en histoire contemporaine
11 avril	Atelier éco-habitat : « Les revêtements de sol »	Bernard Huon
18 avril	Atelier droit de proximité : « L'accès au droit et à la justice »	Françoise Roussillat
25 avril	« Numérique, réseaux sociaux, influence sur les enfants et les adolescents »	M. Le Mentec, docteur en sciences de l'éducation

Les conférences et ateliers ont lieu le vendredi à 14h30 dans l'hémicycle de la communauté de communes au 22, rue des Coteaux, à La Chapelle-aux-Filtzméens.

communauté de communes de Bretagne Romantique

environnement

Programme de plantation des haies bocagères : calendrier 2014

Chaque année, la Communauté de Communes offre aux agriculteurs, particuliers et communes qui le souhaitent une sélection de plants, sous conditions d'éligibilité.

Du 1er mars au 31 mai
Inscription en mairie pour les candidats au programme.
Attention : les demandes effectuées après le 31 mai ne seront pas prises en considération.

De juin à novembre
Accompagnement des candidats éligibles au programme par la chargée d'étude environnement : étude de terrain, recueil de la documentation et cartographie ; proposition de plantation ; réalisation du marché.

Décembre
Livraison des plants sur les complexes sportifs communautaires à Tinténiac et à Combourg.

Plus d'informations sur le programme et les critères d'éligibilité sur : www.bretagneromantique.fr

Contact :
Céline Bourdier,
chargée d'étude environnement, 02 99 45 31 63
c.bourdier@bretagneromantique.fr

habitat

Améliorer votre habitat en bénéficiant de subventions !

La Communauté de Communes lance une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) pour une durée de 3 ans, à partir du 1er janvier 2014. Ce dispositif est destiné à réhabiliter le patrimoine bâti et à améliorer le confort des logements privés grâce à des aides financières. Cette action est menée à l'initiative de la Communauté de Communes Bretagne Romantique en concertation avec l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et le Conseil Général.

Qui peut bénéficier de ces aides ?

- Les propriétaires occupants (1)
- Les propriétaires qui louent un logement (1)
- Les locataires du secteur privé (1)

(1) sous certaines conditions

Pour quel type de travaux ?

- Les travaux d'économies d'énergie : isolation, chauffage, menuiseries…
- Les travaux concernant l'accessibilité et l'adaptation de votre logement (adaptation d'une salle de bain, barre de maintien, siège de douche, rampe d 'accès…)
- Les travaux de mise aux normes d'un logement très dégradé
- La réfection complète d'un logement pour le louer

Un accompagnement gratuit

Le suivi et l'animation de cette opération ont été confiés par la Communauté de Communes Bretagne Romantique au PACT HD Ille-et-Vilaine qui est chargé de :

- Vous renseigner sur les différentes aides possibles et les modalités pratiques à respecter
- Vous apporter des conseils techniques et financiers après une visite à votre domicile ;
- Vous aider dans vos démarches administratives…

Avant de commencer vos travaux, n'hésitez pas à contacter le PACT HD Ille-et-Vilaine.

Où s'informer ?

Lors d'une permanence : l'équipe opérationnelle du PACT HD Ille-et-Vilaine vous reçoit sans rendez-vous lors de permanences hebdomadaires à la Maison des services à Combourg, le vendredi de 10 h à 12h.

Par téléphone : au 08 400 702
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Bien vieillir chez soi

La commune de Bonnemain en partenariat avec l'Ufcv et le soutien de la CARSAT Bretagne, s'organise autour d'un projet de solidarité avec les personnes âgées de plus de 60 ans de la commune. Celui- ci porte sur le développement d'une politique d'animation autour des enjeux du vieillissement sur la commune.

Le projet prévoit trois axes :

- Développer les visites à domicile auprès des personnes âgées isolées à partir d'un réseau de bénévoles.
- Développer les activités de loisirs à partir des souhaits, initiatives et savoir-faire des aînés de la commune, ainsi que des activités développées par l'Agéclic et les associations locales, pour maintenir les liens et une vie sociale.
- Collecter la mémoire des personnes âgées pour la transmettre et la valoriser au sein de la commune.

Il s'agit d'une part que les personnes de 60 ans et plus, fragiles et isolées soient identifiées, et d'autre part, qu'elles puissent être informées des services et activités proposées sur le territoire.

La communication mise en place permet de contacter deux groupes de personnes : les aidants (ceux qui veulent être bénévoles) et les aidés (ceux qui souhaitent des visites à leur domicile).

Bonnemain
«BIEN VIEILLIR CHEZ SOI»
Vos journées sont parfois longues ou monotones... Vous avez envie de vous sentir moins seul...
DES SOLUTIONS SONT PROPOSEES POUR :
Bénéficier d'une visite à votre domicile pour avoir un peu de présence afin de dialoguer ou partager une activité.
Faire de nouvelles rencontres, vous réunir autour d'activités conviviales et de loisirs en groupe.
Nous vous invitons à contacter la mairie pour tout renseignement : 02.99.73.46.39
VOUS AVEZ LE SENS DU CONTACT, ENVIE DE PARTAGER UNE HEURE OU DEUX CHAQUE MOIS...
... POUR RENCONTRER UN AINE EN SITUATION D'ISOLEMENT, A SON DOMICILE
NOUS SOMMES UNE EQUIPE DE BENEVOLES*, VENEZ NOUS REJOINDRE
*Agés d'au moins 18 ans
Vous êtes intéressé(e) : Contacter la mairie pour tout renseignement au : 02.99.73.46.39
« Bien vieillir chez soi »

Portage des colis de Noël

Comme chaque année, les élus du CCAS et du Conseil Municipal ont distribué, avant Noël, aux personnes âgées de plus de 70 ans et habitant la commune un colis alimentaire. Ce colis est offert par le Centre Communal d'Action Sociale.
Pour 2013, 98 personnes seules et 45 couples sont concernés.

Départ en retraite d'un agent du CCAS

Les personnes âgées de Bonnemain ne recevront plus l'aide de Michelle ROCHER !!!
A l'occasion de son départ à la retraite, Monsieur le Président, les Membres du Conseil d'Administration du CCAS ainsi que ses collègues, se sont réunis le mardi 2 juillet 2013 pour offrir à Michelle ROCHER un pot de départ.
Le Président a retracé la carrière de cet agent qui est entrée à la commune le 1er septembre 1992 au service des enfants de l'école publique, puis a intégré le service d'aide-ménagère du CCAS le 1er septembre 1994 comme contractuelle et a été titularisée comme agent social 2ème classe le 1er mai 2010. Suite au transfert du service d'aide-ménagère, elle a été mutée le 1er janvier 2012 au CCAS de Combourg et a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juillet 2013.
Pendant ces vingt ans de carrière, elle a su s'adapter aux évolutions du travail à domicile auprès des personnes âgées.
Michelle ROCHER s'est vu remettre un bouquet de fleurs par le CCAS et ses collègues lui ont offert un bon d'achat. Ils lui ont souhaité une belle et longue retraite.

Bienvenue aux bébés de l'année

Le samedi 25 mai 2013 à 11 heures, le CCAS a accueilli les 23 bébés de l'année écoulée et leurs parents à l'occasion de la fête des Mères. Un colis comprenant une peluche, un CD de comptines de Valentin Yver, des produits d'hygiène et une adhésion à la bibliothèque municipale a été remis à chaque participant. Un vin d'honneur a clôturé cette sympathique cérémonie.

L'AGECLIC est un centre local d'information et de coordination associatif à destination des personnes âgées et/ou handicapées.
Il intervient sur les cantons de Dol-de Bretagne, Pleine-Fougères, Combourg, Tinténiac et les communes de Hédé, Dingé, Québriac, Lanrigan.
L'AGECLIC accueille, écoute, informe, oriente et accompagne gratuitement les personnes de plus de 60 ans et leur entourage. Étant une antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées(MDPH), l'AGECLIC accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs démarches quelque soit leur âge et le type de handicap.
L'AGECLIC propose également des animations auprès de votre commune d'habitation :

- des conférences en partenariat avec différents professionnels (en 2011, les thèmes de la sécurité, la maladie d'Alzheimer ou des accidents vasculaires cérébraux ont par exemple été proposés)
- des actions de prévention (chutes, mémoire, nutrition, isolement, etc.)

L'AGECLIC est un centre d'écoute et de ressources qui développe une mission de service public gratuite et anonyme à disposition des particuliers comme des professionnels du secteur gérontologique et du handicap.
Sur demande et dans les situations difficiles, l'AGECLIC peut également coordonner les dispositifs d'interventions existants: services à la personne, établissements, etc.

Contact :
02 99 73 43 23 ou clic@ageclic.fr

Depuis le 16 septembre 2013, un nouveau permis de conduire sécurisé au format «carte de crédit»

Le passage au nouveau permis de conduire se fera progressivement

Seuls les permis délivrés entre le 19 janvier 2013 et le 16 septembre 2013 seront échangés en 2014.

La reprise des titres à l'ancien format n'interviendra pas avant 2015 et se poursuivra jusqu'au 19 janvier 2033 selon des modalités en cours de définition dans le souci de faciliter la vie des usagers.
Les titulaires de permis de conduire seront informés par leur préfecture des modalités d'échange le moment venu.

Il est demandé aux usagers de ne pas se déplacer en préfecture pour demander un nouveau permis de conduire. Tous les permis de conduire délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'au 19 janvier 2033.

Nouveau permis de conduire : des avantages pour les usagers

Les usagers n'auront pas à se déplacer pour retirer leur titre de conduite. Les permis seront envoyés directement après production par l'Imprimerie nationale au domicile du titulaire par voie postale, et non plus par un retrait au guichet de la préfecture ou de la sous-préfecture (sauf cas particuliers).
Avant fin 2013, avec l'envoi par voie postale de leur nouveau permis de conduire, les titulaires recevront le code de consultation de leur solde de points, sur le site Télépoints sans en faire la demande auprès de la préfecture (https://tele7.interieur.gouv.fr)

D'ici la fin de l'année, les usagers pourront également suivre la fabrication de leur permis de conduire sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (www.ants.interieur.gouv.fr) comme cela est déjà le cas pour le passeport.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
10+5 ans
La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.
L'Etat simplifie vos démarches
Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.
Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations
www.interieur.gouv.fr | www.diplomatie.gouv.fr

ATTESTATION DE RECENSEMENT

Le maire de la commune de

L'autorité consulaire de (commune et pays)

atteste que M
né(e) le
domicilié(e) à

a demandé son inscription sur les listes de recensement ;
a été informé(e) des conditions dans lesquelles il (elle) participera à l'appel de préparation à la défense.

Délivrée le
L'intéressé(e), (Signature.)
Le maire / L'autorité consulaire (Cachet et signature.)

Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Recensement des jeunes à 16 ans

Le recensement est obligatoire. Filles et garçons âgés de 16 ans dans l'année, de nationalité française, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.
Le recensement donne des droits : inscription sur les listes électorales, journée d'appel de préparation à la Défense, inscription aux examens et concours, conduite accompagnée, permis auto et moto. Pour toute inscription, se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Elections municipales : les dimanches 23 et 30 mars 2014

Nouveau mode de scrutin

Pour les prochaines élections municipales (qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014), le mode de scrutin change à Bonnemain (commune de 1000 à 3500 habitants).
Les conseillers municipaux seront élus au **scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire**. C'est le mode de scrutin jusqu'à maintenant en vigueur dans les communes de 3500 habitants et plus.
Avec ce mode de scrutin, les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir. **Attention, vous ne pouvez plus ni en rayer, ni en ajouter, au risque que votre bulletin soit nul : interdiction du panachage.**
Le nombre de candidats élus conseillers par liste dépendra du pourcentage de voix obtenues par chaque liste, mais avec une « prime majoritaire » qui assure à la liste arrivée en tête au tour de scrutin où l'élection est acquise une majorité absolue au conseil municipal, et donc la stabilité durant tout le mandat. La moitié des sièges est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) à la représentation proportionnelle. Les listes minoritaires sont donc également représentées au conseil municipal, pourvu qu'elles aient au moins obtenu 5% des suffrages.
Pour la première fois, **les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps** et pour la même durée de mandat (six ans). Les conseillers communautaires doivent obligatoirement être conseillers municipaux. Les bulletins de vote comporteront donc deux listes :

- la liste des candidats aux élections municipales ;
- la liste des candidats aux élections communautaires (conseillers municipaux appelés à représenter la commune au sein de la Communauté de Communes Bretagne Romantique dont la commune est membre.

Les listes respecteront le **principe de parité (alternance systématique d'un homme et d'une femme)**.
Le conseil municipal ainsi élu désignera le maire, au scrutin secret à la majorité absolue (deux premiers tours), puis à la majorité relative (en cas de troisième tour). Les mêmes modalités d'élection valent pour les adjoints, élus au scrutin de liste bloquée, à la majorité absolue, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne pouvant être supérieur à un.

Autres nouveautés pour les élections municipales

Déclaration de candidature obligatoire : un mémento à l'usage des candidats est disponible sur le site internet du ministère de l'intérieur (http:/www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat). Il leur indique les démarches à suivre et notamment pour la déclaration de candidature qui est obligatoire. Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures. La candidature est déposée à la préfecture ou à la sous-préfecture.
Désormais dans toutes les communes, vous devrez présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.
La liste des titres valables est établie par arrêté du Ministre de l'Intérieur (Carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photographie, permis de conduire, etc).

Vote par procuration

A l'approche des élections municipales, les démarches pour les votes par procuration commencent à se multiplier dans les brigades de Gendarmerie.

Afin de gagner du temps, vous pouvez désormais remplir en ligne votre demande et imprimer le formulaire «cerfa 14952*01» que vous présenterez au guichet de l'unité, sur les liens suivants :
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R12675.xhtml.
Également, voici le site internet offrant à chaque mandant les explications quant aux démarches à accomplir :
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1604.xhtml

Quoi de neuf à la bibliothèque

Fonds :
Nous venons d'acheter des livres adultes et jeunesse dans toutes les catégories et nous avons fait un échange de 400 livres avec la Médiathèque Départementale au mois de septembre.
Venez vite profiter de toutes ces nouveautés !

Animations :
« Le Prix des Lecteurs 2013-2014 » a été lancé le dimanche 20 octobre. La libraire de Combourg, Hélène Camus est venue nous présenter les 6 romans qui sont à lire avant fin avril 2014 pour pouvoir voter :

- Le monde à l'endroit	Ron Rash (Seuil)
- La lettre à Helga	Bergsveinn Birgisson (Zulma)
- Au revoir là-haut	Pierre Lemaitre (Albin Michel)
- Petites scènes capitales	Sylvie Germain (Albin Michel)
- L'amant de Patagonie	Isabelle Autissier (Grasset)
- La femme à la clé	Vonne Van Der Meer (Héloïse d'Ormesson)

Il n'est pas trop tard pour rejoindre les lecteurs de Bonnemain, Combourg et Epiniac déjà inscrits.

Ludolire : Ce rendez-vous régulier est désormais très attendu. Le dernier a eu lieu le samedi 23 novembre sur le thème des « monstres ». Bénédicte Briend la responsable de la ludothèque « Au Bois des Ludes » arrive à la bibliothèque les bras chargés de jeux dont elle maitrise les règles, elle peut ainsi les expliquer rapidement pour que les participants puissent profiter d'un maximum de parties. La séance se termine par des lectures d'albums.
Cette animation est gratuite, elle est financée par la Communauté de Communes. Le prochain Ludolire aura lieu le samedi 29 mars 2014 de 10h30 à 12h sur le thème du cirque.

Atelier Abécédaire : Le samedi 7 décembre a eu lieu un atelier d'arts plastiques autour des lettres animé par Anne des Prairies. Il s'agissait pour les participants de créer une lettre ou des mots en volume à partir d'assemblage d'objets divers et variés (récup, outils, naturels, détournés …). Des photos de leurs installations leur ont ensuite été envoyées par mail. Cette animation gratuite était également financée par la Communauté de Communes.

Accueil des tout-petits :
La bibliothèque accueille les tout-petits accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelle tous les 15 jours. Cet accueil est gratuit.

Adhésion Annuelle : 5 € par famille
Horaires : le mardi de 16h30 à 18 h 30 / le mercredi de 15h à 17 h 30 / le jeudi de 16h45 à 18h45 (sauf vacances scolaires)
le samedi de 10h30 à 12 h
Tél : 02.23.16.04.88. (Bibliothèque et espace informatique)
E mail : biblio.bonnemain@wanadoo.fr

Toute l'équipe vous adresse ses vœux de bonne et heureuse année 2014 !

Espaces Loisirs Itinérants

Pour la troisième année, la municipalité a reconduit le dispositif vacances pour les jeunes de 10 à 17 ans de la commune dans le cadre de l'Espace Loisirs Itinérant, proposé par la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF). Ce projet a rencontré à nouveau un vif succès sur la semaine proposée en Juillet (24 enfants) et celle en Août (17 enfants). Ce type d'activité semble répondre à une attente des jeunes sur la commune. Dans ce sens, deux semaines sont reconduites pour l'été 2014 : du 7 au 11 juillet et du 28 juillet au 1er août 2014.
Les renseignements sont à recueillir à la Mairie. Pensez aux inscriptions à partir du second trimestre 2014.

Accueil loisirs

Cette année 2013 s'achève dans la bonne humeur.. Nous avons accueilli Elisabeth LE GURUN, nouvelle directrice. Avec les enfants, nous avons fait des activités nombreuses et variées. Durant l'été nous avons fait des sorties à l'étang du Boulet et avons accueilli le centre de Combourg. Depuis la rentrée, nous sommes allés à la piscine, avons fêté Halloween. Nous avons préparé Noël avec nos décorations pour le centre. Nous vous attendons tous en 2014 avec nos nouveaux projets

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
Sébastien PRUNIER
La Bérichère 35270 BONNEMAIN
02 90 10 13 02
06 30 83 34 43

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
RESTAURATION
GERMAIN BRIAND
Les Bordes
35270 BONNEMAIN
02 99 73 70 45

STYL'HAIR
COIFFURE
FEMININ - MASCULIN
HORAIRES D'OUVERTURE
MARDI - MERCREDI - JEUDI
9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h30
LE VENDREDI
9h00 - JOURNEE CONTINUE - 19h00
LE SAMEDI
9h00 - JOURNEE CONTINUE - 16h00
Sonia Delaunay
Le Bourg 35270 BONNEMAIN **Tél. 02 99 73 43 96**

ENTREPRISE ELOI JEAN-LUC
A votre service depuis plus de 30 ans
Couverture - zinguerie
Neuf et rénovation
Remaniage
Ramonage
Démoussage
Bardage
Pose de velux
Pose de bac acier
La Ville Amaury 35270 - BONNEMAIN
Téléphone / fax : 02 99 73 48 25
Portable : 06 84 61 29 85
E-mail : Jeanluc.eloi@sfr.fr

pose et fourniture
Terrasse Cuisine Salle de Bain
artisan carreleur décorateur
LIÉTAR Philippe
Tél/Fax : 02.99.73.73.28
Le Noizil - Bonnemain - 35270 COMBOURG

DELTA DORE
Les solutions intelligentes de Delta Dore
permettent à chacun de piloter son confort et maîtriser ses consommations d'énergies. Simples à installer, à utiliser et évolutives, elles facilitent la vie, renforcent le bien-être et participent à la préservation des ressources naturelles.
informations
www.deltadore.com

Jardibio
Chaloué - 35270 Bonnemain
Tél/Fax 02.2316.0513 - 06.6140.5724
jardibio35@gmail.com
Production biologique de plants de légumes et plantes aromatiques
Vente aux professionnels (magasins, maraichers)
Et aux particuliers :
- Sur place le vendredi :
Mars à juin 9h-12h 14h-19h : septembre/octobre : 9h-12h 14h-18h
- Sur les marchés :
Mars à juin et sep/oct : Combourg le lundi, Dol de Bretagne le samedi et le mardi soir (marché bio) en semaines paires

ALAIN ESNAULT
Depuis 21 ans à votre service
Paysagiste • Création
Entretien • Parc et jardin
Tous travaux de débroussaillage, élagage, abattage.
Création clôture, murette, dallage. - Nettoyage au suppresseur.
Le Bourg - 35270 BONNEMAIN • **02 99 73 43 92**

Boulangerie - Pâtisserie
La Bonne Miche
du mardi au vendredi
7h30 à 13h30 / 15h00 à 19h30
le samedi - journée continue - 7h30 à 19h30
le dimanche 7h30 à 13h30
2 rue de Joudette
35270 BONNEMAIN
02 99 40 29 97

MENUISERIE
Philippe Douard
CLOISONS SÈCHES
ISOLATION, PLACARDS
AGENCEMENT, ESCALIERS
BOIS, PVC, ALU,
VOLETS ROULANTS
La Ville-Amaury
35270
BONNEMAIN
Tél./Fax : 02.99.73.48.80
Port. 06.82.35.10.15

EMBA
Ebénisterie Menuiserie
Bertrand ANGER
· Fabrication sur mesure
· Agencement
· Restauration de meubles
Les Portes
35270 BONNEMAIN
Tél. 06 75 99 22 31
anger.bertrand@orange.fr

RP PEUVREL
Fabricant français d'outils diamantés
S.A.S. Peuvrel Outils Diamantés
35 r La Maison-Neuve
35 270 BONNEMAIN
Tel : 02 99 73 49 38
Fax : 02 99 73 40 71
Email : julien@peuvrel.com
www.peuvrel.com

La Ferme des Portes
Tél. 02.99.73.41.06
ABATTAGE VOLAILLES
Professionnels - Particuliers

Centre équestre du Domaine des Ormes
PENSION - ENSEIGNEMENT - COMPÉTITION - STAGES
Centre équestre ouvert toute l'année
Domaine des Ormes • 35120 EPINIAC
Tél. 02.99.73.53.94 • Fax : 02.99.73.53.55
ecuries@lesormes.com • www.lesormes.com

Didier Buant
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Sanitaires - Energies renouvelables
8 rue de la Marre Boutier
35270 Bonnemain
dbplomberie@sfr.fr
06 43 24 48 40
02 23 16 04 89

PETITPAS Frères
ravaux Agricoles
ravaux Publics
errassement
ssainissement
Dominique et Xavier **PETITPAS**
Terre Rouge 35270 BONNEMAIN
Tél. 02 99 73 40 30 • Port. 06 07 96 50 74

NAISSANCES

Le 1er janvier 2013	Mathis HOMO	6 le Buet
Le 13 février 2013	Yonis L'HOMME	15 le Noizil
Le 20 février 2013	Lorenzo BIZET	23 le Bauchée
Le 13 mars 2013	Alice TABELLION	6 rue de Brocéliande
Le 23 mars 2013	Léa PRACONTÉ	11 rue de la Marre Boutier
Le 3 avril 2013	Elisa HODBERT	2 rue de Frémisson
Le 11 avril 2013	Clément GRINHARD	8 rue de Frémisson
Le 17 avril 2013	Liam HEWING	31 route de la Gare
Le 14 mai 2013	Pacôme JUHEL	1 Launay Meudes
Le 15 mai 2013	Mya BONMARTIN	32 Montservin
Le 16 mai 2013	Sandjy TARIEL	5 rue de Brocéliande
Le 10 juin 2013	Timéo JOUQUAN	17 Terre Rouge
Le 26 juin 2013	Titouan ROBERT	10 rue de Frémisson
Le 28 août 2013	Elisa LECLERCQ	8 le Bois David
Le 5 septembre 2013	Gabriel HORVAIS	29 route de la Gare
Le 19 septembre 2013	Juliette PÉTOIN	11 allée de la Duchesse Anne
Le 7 octobre 2013	Léann CASET	73 Montservin
Le 17 octobre 2013	Axel BLANCHARD	16 rue Bertrand Du Guesclin
Le 30 octobre 2013	Kenzo TABELLION	13 rue de Brocéliande
Le 17 décembre 2013	Maëlle CHAPRON-CHALAUST	7 Montferrand

DÉCÈS

Le 10 janvier 2013	Jean-Claude LEGENDRE, 58 ans	6 la Ville Perdue
Le 10 janvier 2013	Lucien THENADEY, 86 ans	6 rue de la Marre Boutier
Le 22 janvier 2013	Marie LECOINTE née ROUSSEL, 77ans	16 la Perrine
Le 8 février 2013	Yvette HEUZÉ née CORNIET, 71 ans	2 rue des Chênes
Le 8 mars 2013	Paul TESSIAU, 57 ans	2 la Sablonnière
Le 4 avril 2013	Roger ANGER, 82 ans	3 la Ressortoire
Le 7 mai 2013	Marie MILON née ROGER, 91 ans	43 Montservin
Le 16 mai 2013	Eugénie PIOT née GUERIN, 75 ans	1 rue du Calvaire
Le 30 mai 2013	Romain LE GAL, 63 ans	9 la Bérichère
Le 6 juin 2013	Monique BRETEIL, 61 ans	6 le Désert
Le 6 septembre 2013	René HAMON, 88 ans	23 le Noizil
Le 24 octobre 2013	Marie BOURGEAULT née TRÉMORIN, 97 ans	4 le Plessis Château
Le 2 décembre 2013	Marie-Louise ANGER née REDOUTÉ, 81 ans	3 la Ressortoire
Le 26 décembre 2013	Claude ANGER, 69 ans	10 le Buet
Le 27 décembre 2013	Marie RIOU, née LEBRET, 88 ans	6 rue de Joudette

MARIAGES

Le 10 août 2013	Clément SEVESTRE domicilié à LE RHEU rue des Chardonnerets et résidant à BONNEMAIN 2 Launay Tuniou et Andréa ADAMKO domiciliée à MORLAIX 15 rue du Pont Coz
Le 14 septembre 2013	Thierry LE FUR et Frédérique BASLÉ, 8 rue de Brocéliande
Le 9 novembre 2013	Frédéric TURLUER et Virginia RAQUIN, 8 le Haut de la Lande

MOIS	DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
Janvier	Dimanche 5	Vœux et accueil nouveaux habitants	Mairie
	Mercredi 8	Galette des Rois	Club des retraités
	Samedi 11	Repas Potée	Sourire de Claire
	Vendredi 17	Concours de Belote	Club des retraités
	Samedi 18	Assemblée Générale et galette des Rois	CATM
	Samedi 18	Théâtre	Troupe TONONE
	Dimanche 19	Théâtre	Troupe TONONE
	Vendredi 24	Assemblée Générale	Comité d'animation
	Samedi 25	Théâtre	Troupe TONONE
	Samedi 26	Théâtre	Troupe TONONE
Février	Samedi 1	Théâtre	Troupe TONONE
	Dimanche 2	Théâtre	Troupe TONONE
	Samedi 8	Bal disco	Furious Cars
	Samedi 8	Repas tête de veau	CATM
	Mercredi 12	Après-midi crêpes	Club des Retraités
	Samedi 15	Repas tête de veau	Club des Retraités
	Samedi 15	Repas	A.C.C.A
	Dimanche 16	Thé dansant	Comité d'Animation
	Vendredi 21	Concours de belote	Club des Retraités
Mars	Vendredi 14	Concours de belote	Club des Retraités
	Samedi 22	Repas	APEL école Saint Joseph
	Dimanche 23	Elections municipales 1er tour	Mairie
	Dimanche 30	Elections municipales 2ème tour	Mairie
Avril	Samedi 5	Bal disco	Furious-car
	Mercredi 9	Repas de printemps	Club des retraités
	Samedi 12	Concert	SIM et Comité d'animation
	Dimanche 13	Thé dansant (avec Claudine)	Club des Retraités
	Vendredi 25	Théâtre enfants	Troupe Tonone
Mai	Jeudi 1	Thé dansant	Comité d'animation
	Dimanche 4	Repas printemps	ACCA
	Jeudi 8	Commémoration victoire 1945	CATM et Mairie
	Samedi 17	Repas bénévoles	Comité d'animation
	Samedi 17 & Dim. 18	Manches coupe pêche à la mouche	Truite Tamoutaise
	Dimanche 18	Vide grenier	Les Amis de l'Ecole Publique
	Samedi 24	Accueil des bébés	Mairie
	Dimanche 25	Elections européennes	Mairie
	Jeudi 29	Repas bénévoles	Comité d'animation
Juin	Vendredi 13	Fête de la musique	Comité d'animation
	Dimanche 15	Kermesse	APEL école Saint Joseph
	Dimanche 22	Fête de l'école	Les Amis de l'Ecole Publique
Juillet	Samedi 5	Repas	Association Bretagne Bénin
	Vendredi 11	Randonnée contée	Comité d'animation
	Samedi 19 juillet	Bal disco	Furious Cars
Août	Mercredi 13	Grillades	Club des Retraités
	Dimanche 24	Semi-Marathon	Rotary Club
	Dimanche 31	Rallye vélo	Bonnemain Demain
Septembre	Samedi 13	Stock-car	Inter-associations
	Dimanche 14	Stock-car	Inter-associations
	Samedi 27 ou dimanche 28	Classes 4	Comité d'Animation
Octobre	Dimanche 5	Thé Dansant (avec Claudine)	Club des Retraités
	Vendredi 17	Concours de belote	Club des Retraités
	Samedi 18	Repas moules/frites	Comité d'Animation
	Samedi 25	Repas bénévoles	Stock Cars
Novembre	Samedi 8	Bal disco	Furious car
	Mardi 11	Commémoration Armistice 1918	CATM et Mairie
	Vendredi 14	Concours de belote	Club des Retraités
Décembre	Dimanche 7	Marché et Arbre de Noël	Les Amis de l'école publique
	Mercredi 10	Repas de fin d'année	Club des Retraités
	Dimanche 14	Marché et Arbre de Noël	APEL école Saint Joseph
	Dimanche 28	Thé dansant	Comité d'Animation
	Merøcredi 31	Réveillon	Comité d'Animation

Le SMICTOM

En 2014, le SMICTOM propose la location à la journée de plusieurs broyeurs pour les usagers, les administrations et les établissements publics du territoire. La réservation est obligatoire auprès du syndicat et le calendrier des disponibilités est visible en ligne sur le site www.sictom-tinteniac.fr (rubrique « location du broyeur »).

Les ventes de composteurs ont toujours lieu le 1er vendredi du mois (sauf juillet et août), de 13h à 16h au siège du SMICTOM. Trois modèles sont proposés à la vente : le 300 litres (15 €), le 600 litres (25 €) et le 1000 litres (35 €). Ces prix, proposés pour l'achat du 1er composteur par foyer, tiennent compte de la subvention de 60% prise en charge par le syndicat. Toute demande supplémentaire est à prix coûtant soit respectivement 44.10 €, 60.15 €, 91.49 €.

Le SMICTOM propose également le prêt de gobelets réutilisables auprès des usagers, des associations et des établissements publics.
Pour plus d'informations, il est possible d'envoyer un mail à prevention@smictom-tinteniac.fr.

Collecte des déchets
Nous rappelons que les bacs et les sacs jaunes sont à sortir la veille au soir de la collecte et à rentrer au plus tard le soir après la collecte.

Je limite les emballages
En choisissant des produits avec moins d'emballage, on peut réduire ses déchets de 26 kg par personne et par an.
Tous les bons gestes sur : reduisonsnosdechets.fr

SMICTOM des cantons de Bécherel, Combourg, Hédé et Tinténiac
La Lande - BP 24 - 35190 TINTENIAC
Tel : 02 99 68 03 15
Fax : 02 99 68 19 47
Site internet : www.sictom-tinteniac.fr
mail : communication@smictom-tinteniac.fr

Le SIM

Ouverture de l'école de musique du SIM à Tinténiac
Le SIM a inauguré sa nouvelle école de musique à Tinténiac le 19 octobre 2013. Les 960 m² du bâtiment regroupent désormais les locaux administratifs, des salles de cours et une salle de répétition pour les différents orchestres de l'école.
Retrouvez toutes les dates de concerts et informations utiles sur le nouveau site du SIM : http://ecoledemusique.fr/

Les nouvelles coordonnées du SIM
Le SIM – Ecole de Musique
1, place Ille-et-Donac - 35190 Tinténiac
Tél. 02 99 68 08 78
sim.brr@wanadoo.fr

Le compostage : mode d'emploi

Le compost est un des alliés indispensable au jardinier. Il permet de structurer et de nourrir le sol de manière complètement gratuite puisqu'on le produit avec nos propres déchets.

Comment faire un bon compost ?

Il faut incorporer successivement des couches riches en carbone et sèches (journaux, cartons, feuilles sèches) et des couches plus humides riches en azote (épluchures, tontes de pelouse). De manière à conserver le maximum d'éléments bénéfiques, un compost se réalise entre 3 mois à 1 an.

Le mélange fréquent est la clé d'un compost sans ennui.

Une double action se met ainsi en place : les matières ajoutées sont mises en contact avec les organismes décomposeurs et le compost est oxygéné, ce qui est favorable au développement de cette petite faune.

On l'utilise lorsqu'il est à maturité

C'est à dire quand les matières ne sont plus identifiables et ressemblent à de la terre. Pour les matières non dégradées, elles sont remises dans le fond du composteur. Le compost s'applique directement sur le sol, un simple coup de râteau suffit à l'incorporer dans les premiers centimètres du sol. Pour les quantités, c'est selon la «gourmandise» des végétaux de 1 à 3 kg/m²/an, soit de 1 à 5 pelletées. Par-dessus, l'idéal est d'appliquer un bon paillage. Ce qui évitera la pousse des herbes spontanées et conservera l'humus ainsi ajouté et l'humidité.

Pour aller plus loin :

livret «Composter au jardin, c'est facile» disponible auprès de la Mce
site internet : www.jardineraunaturel.org

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

Le projet de SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne : adopté par la CLE à l'unanimité

Le 16 octobre 2013, les membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) ont validé à l'unanimité le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne, document de planification fixant des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne.
Ce projet est le fruit d'un important travail de concertation mené depuis 2006. Durant l'élaboration du SAGE, pas moins de 150 réunions ont rassemblé élus locaux, acteurs économiques et services de l'Etat pour définir les solutions consensuelles permettant de répondre aux enjeux de qualité des milieux aquatiques et des besoins liés aux différents usages du territoire.

Des enjeux qui nous concernent tous

Chaque citoyen est concerné par les enjeux du SAGE.
Concernant la gestion de l'interface terre-mer, le maintien des activités de loisirs (pêche à pied, baignade, etc) ou encore professionnelles (conchyliculture, etc), dépend fortement de la qualité des eaux douces se déversant dans la Baie du Mont Saint-Michel. Ainsi, la CLE a notamment prévu de travailler sur l'amélioration de l'assainissement collectif et non collectif, sur l'amélioration de la gestion des eaux pluviales afin de limiter les impacts polluants.
Par ailleurs, la CLE encourage la mise en place d'aires de récupération des eaux usées et aires de carénage accessibles aux plaisanciers.
Autre exemple : afin d'assurer aux habitants du territoire une eau potable en quantité suffisante, le projet de SAGE prévoit, entre autres, de poursuivre les politiques d'économie d'eau.
Afin d'améliorer la qualité de l'eau des rivières, le projet de SAGE vise à réduire l'usage des produits phytosanitaires en zone agricole et non agricole. Il prévoit d'informer et de sensibiliser les collectivités territoriales et les particuliers sur la réduction de l'usage des produits phytosanitaires. Il s'agit par exemple d'inciter la réalisation de plans de désherbage communaux pour les uns ou encore d'apporter une information via la mise en place de chartes en partenariat avec les jardineries pour les autres.

Pouvoir se baigner sur l'une des plages du territoire...
Déguster les produits de la mer et du terroir de qualité
Pêcher à pied en baie du Mont Saint- Michel
Informer les habitants sur les risques inondation
Boire une eau potable en quantité suffisante et de qualité...
Se promener le long d'une rivière ou d'un plan d'eau riche en biodiversité
Pêcher en rivière

Chacun peut s'exprimer sur le projet de SAGE

Préalablement à son approbation par arrêté préfectoral, le projet de SAGE est soumis à une phase d'instruction administrative. Dès le mois de novembre 2013 divers organismes, dont les collectivités territoriales, sont consultés et ont quatre mois pour rendre un avis sur le projet. Ensuite le projet sera soumis à une enquête publique durant laquelle chaque citoyen a la possibilité de s'exprimer.

Le projet de SAGE dont l'élaboration et le contenu sont encadrés par le Code de l'Environnement, est constitué des documents suivants :

- **Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques** qui exprime le projet de la CLE, expose les enjeux, définit les objectifs généraux, les conditions et les mesures prioritaires retenues par la CLE pour atteindre ces derniers. Il précise également les acteurs concernés, les délais et les modalités de mise en œuvre.
  Les décisions de l'Etat et des collectivités prises dans le domaine de l'eau doivent être compatibles ou rendues compatibles avec le PAGD, dans les délais identifiés dans ce dernier. Les documents d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme et Carte communale) doivent être compatibles ou rendus compatibles si nécessaire, avec les objectifs définis par le SAGE, dans un délai de 3 ans après approbation du SAGE.
- **Le Règlement** du SAGE qui renforce et complète certaines mesures prioritaires du PAGD par des règles opposables aux tiers et à l'administration.

En fonction des différents avis à recueillir par la CLE durant cette phase de consultation et de l'intégration d'éventuelles modifications au projet, l'approbation du SAGE par le Préfet est attendue pour le début de l'année 2015.

Besoin d'infos, remarques à apporter,
contactez la cellule d'animation du SAGE :
Commission Locale de l'Eau du SAGE
des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne
Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)
3 bd Planson - BP 36 - 35120 DOL DE BRETAGNE
Tel : 02.99.80.75.79 - Fax : 02.99.80.91.28 - sage_bcdol@yahoo.fr

Retrouvez aussi toutes les informations de la CLE sur le site internet :
www.gesteau.eaufrance.fr/sage/bassins-côtiers-de-la-région-de-dol-de-bretagne

Association communale de chasse agréée

L'A.C.C.A. compte actuellement 63 chasseurs avec une augmentation des adhérents cette année.
Le gibier a toujours du mal à se reproduire malgré un certain nombre de perdrix et faisans qui restent en fin de chasse. Il faut avoir recours à des lâchers assez importants tous les dimanches.
Pour le gros gibier, nous avons 8 bracelets chevreuils et 5 sangliers qui nous sont attribués.

Utilité des battues sangliers, chevreuils, renards :
Beaucoup de gens non chasseurs se demandent à quoi servent les battues. Tout d'abord, elles servent à la régulation du gibier et d'autre part, elles répondent à la demande des agriculteurs qui ont des dégâts occasionnés par le gibier dans leurs cultures (maïs, blé etc…).
Toutes ces actions ont un coût car il est nécessaire d'avoir des piqueux et des équipages de chiens. Les battues sont financées par les cotisations de la Fédération des chasseurs et de l'A.C.C.A.
Lors de ces battues, il peut arriver que le gibier chassé, poursuivi par les chiens, s'enfuit en direction des maisons et terrains, jardins ou pelouses. Nous faisons notre possible pour arrêter les chiens mais, dans l'action, certains peuvent passer. Nous savons que cela peut entraîner des gênes pour l'habitant. Ces battues sont nécessaires pour l'environnement et pour les particuliers qui possèdent des poulaillers (présence de renards) ainsi que pour les cultures. Nous leur demandons un peu de compréhension et de bien vouloir nous excuser des débordements indépendants de notre volonté.

Pour l'année 2014, nous renouvelons notre banquet qui aura lieu le samedi 15 février à 19h30 à la salle des fêtes. Au menu, le gibier des battues de l'A.C.C.A.
Le dimanche 4 mai, les chasseurs organisent leur fête du printemps à l'étang de « Chaloué » :
- Matin : concours de pêche, lâcher de truites avec de nombreux lots à gagner, restauration sur place avec Galette-saucisses.
- Midi : repas sous chapiteau avec jambon à l'os.
- Après-midi, concours de palets.

Nous tenons à remercier tous les chasseurs qui participent à ces manifestations ainsi que ceux qui viennent aux battues où nous avons besoin d'une forte participation.

Meilleurs vœux pour 2014

Le bureau

Le Club des Retraités

Le Club des Retraités de Bonnemain compte actuellement 105 adhérents et fait partie de la Fédération des Clubs d'Aînés Ruraux d'Ille-et-Vilaine (Génération mouvement 35).
Un certain nombre de manifestations sont organisées tout au long de l'année (galette des rois, crêpes, concours de belote, repas, thé dansant,…). Les concours de belote et de pétanque sont ouverts à tous même aux non-adhérents.
Le club des retraités organise aussi une fois par an un voyage d'une journée.
Pour 2014, les manifestations sont déjà programmées (cf calendrier 2014) ainsi que les réunions mensuelles du Club (12 mars, 14 mai, 11 juin, 9 juillet, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre).
Nous invitons de nouveaux retraités à venir nous rejoindre notamment des personnes ayant l'esprit d'équipe.
N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.
Contact : 02 99 48 13 87 (M. Hamerel)
Meilleurs vœux à tous pour 2014.

Le Bureau

Anciens Combattants Section PG-CATM et Citoyens de la Paix de Bonnemain

La section vient de commémorer le 95ème anniversaire de la guerre 1914/1918. Nous avons rendu un grand hommage à tous ceux qui ont combattu et laisser leur vie pour la patrie. Un grand merci à la municipalité, la population, aux enseignants et aux enfants qui ont répondu présents.
La section a participé le 5 décembre à la cérémonie de la Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats Tunisie-Maroc à Combourg.
Les prochaines dates à retenir :
■ assemblée générale le 18 janvier 2014, suivie de la galette des rois (les épouses sont invitées également). Nous faisons appel à tous les jeunes ayant accompli leur service militaire. Ils peuvent nous contacter par tél. au 02.99.73.41.67.
■ repas tête de veau le 8 février 2014 à la Drolonnerie
Plusieurs thés dansants seront organisés en 2014.
A l'approche de la nouvelle année, le bureau et moi-même vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2014.

Le Président,
Yves LEBOULC'H

Association communale de Pêche

Sous la présidence de Louis DESHAIS, l'association communale de pêche de Bonnemain a, en 2013, organisé :
■ Un nettoyage de l'étang de « Chaloué » avec la collaboration de l'A.C.C.A. de Bonnemain.
■ Un concours de pêche adultes en avril.
■ Nettoyage abords, peinture, entretien tables, poubelles, bancs.
■ En collaboration avec la Truite Tamoutaise, participation au concours de pêche à l'étang de « la Sablonnière » en mai.
■ Encadrement de jeunes de l'I.M.E. de Dol de Bretagne à une journée détente et pêche sur le site.
Meilleurs vœux à toutes et tous.

Le Bureau

La Truite Tamoutaise

La Truite Tamoutaise est une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA). Son domaine piscicole comprend la rive gauche du Couesnon, son principal affluent La Tamoute, ainsi que le Linon (jusqu'à Meillac) et le Biez-Jean.
L'association gère également l'étang de Chaloué à Bonnemain, régulièrement aleviné en truites, et est également cogestionnaire avec la Fédération Départementale de Pêche du réservoir mouche de l'étang de la Sablonnière à Bonnemain. Cet étang est ouvert à toutes les pêches une partie de l'année mais il permet surtout aux pêcheurs à la mouche de venir traquer de grosses truites pendant la période hivernale.

Programme 2014 Etang de la Sablonnière :

■ Ouvert à toutes les pêches du 01/06/2014 au 30/09/2014
■ Pêche à la mouche fouettée du 01/10/2013 au 31/05/2014
■ Dimanche 13 avril : initiation pêche à la mouche
■ Samedi 17 et dimanche 18 mai 2014 : Finale du Championnat de France de pêche à la mouche lac et réservoir 2ème division Nord. La compétition à Bonnemain se déroulera en 15 manches d'environ 40 minutes et les 5 premiers des 30 compétiteurs présents passeront en 1ère division. La remise des prix est prévue le dimanche midi à la fin de la compétition.
■ Dimanche 1er juin : concours de pêche

Furious Cars

Cette année 2013 a été exceptionnelle et s'est clôturée par un mémorable week-end à Bonnemain où s'est jouée la « Coupe de France ».
Lors de ces épreuves, nos pilotes se sont honorablement placés. L'un d'entre eux a notamment terminé dans les 20 premiers de la Coupe de France. Encore une fois et maintenant traditionnellement, la course de caravanes précédée par la distribution de bonbons a réjoui le public.

Tout au long de cette année, nos 8 pilotes ont remarquablement contribué à l'évolution de l'écurie « Furious cars ». En effet, dans les courses qui ont eu lieu à Neuvy en Mauges, Hudimesnil, Caulnes et Bonnemain, nos pilotes sont revenus avec au moins une coupe dans chaque manifestation. Le niveau s'est incontestablement élevé grâce à l'expérience acquise par les anciens et à l'implication des nouveaux participants. De nouveaux bénévoles sont aussi venus compléter l'effectif de l'association avec dynamisme et bonne humeur. Ils accompagnent non seulement les pilotes au moment des courses mais aussi pour la longue préparation des véhicules.
Les 3 bals disco de cette année, organisés par toute l'équipe des furious cars et animé par David sont aussi des moments très attendus par le public. Nous remercions tous les participants, bureau, pilotes, bénévoles, sans oublier nos fidèles vigiles. Merci également à la municipalité pour son implication. Tous ensemble nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2014.

La Présidente Mme Joëlle PRUNIER

Le Club de Gymnastique

Nous sommes tous, maintenant, des inconditionnels de Paskaline qui nous apporte son professionnalisme, sa bonne humeur, ses « chorégraphies » originales et recherchées sur des musiques et des rythmes renouvelées à chaque cours. Ainsi, gymnastique, abdos, coordination sont amenés progressivement au travers de séances savamment orchestrées de la première à la dernière minute. Comme il ne faut pas rompre avec les bonnes traditions, nous terminons chaque fois par un petit chocolat chaud, un thé ou un café. Malgré deux nouvelles inscriptions, notre effectif insuffisant ne nous permet pas d'équilibrer notre budget. Le montant de la cotisation reste inchangé, soit 70 € pour l'année. Bien évidemment, à tout moment, nous serons ravis d'accueillir parmi nous de nouveaux adeptes de notre sport favori.
Le cours est ouvert à tous. Nous comptons en effet deux hommes parmi nos adhérents ! Attention, il se déroule maintenant le mardi matin de 9h à 10 h !
C'est également devenu une tradition, la saison dernière s'est terminée par un repas-bowling à Dol. Nous chercherons peut-être une nouvelle idée de sortie pour la fin de cette année.

La présidente, Marie-jo Granger

Comité d'animation

Une année s'achève, en quelques lignes nous allons vous retracer les activités du Comité d'Animation qui au cours des douze derniers mois ont été nombreuses.

De mars à décembre, les premiers samedis de chaque mois le groupe de randonneurs s'est retrouvé pour parcourir les chemins de Bonnemain. Afin d'élargir nos horizons, des rendez-vous ont eu lieu également à Epiniac, Lanhélin, les écluses de Hédé… Depuis l'année dernière pendant que les bons marcheurs parcourent environ 9 km dans la matinée, un petit groupe moins entrainé effectue un circuit de 3 à 4 km avec un même lieu de départ. Ces matinées se terminent avec le partage d'un verre de l'amitié. Pour commencer les grandes vacances, une randonnée de toute la journée a été programmée. Malgré la chaleur, un bon groupe était au rendez-vous pour un circuit autour de Bonnemain avec une pause pique-nique le midi au jardin du presbytère.
Le 8 décembre, notre randonnée est dédiée au Téléthon. Malgré le temps frisquet, une vingtaine de personnes se sont retrouvées sur nos chemins dans la campagne blanchie de givre, le potage bien chaud au retour était le bienvenu. La participation de chacun est totalement reversée au Téléthon à laquelle se joignent les dons d'autres associations de Bonnemain que nous remercions.
Pour notre soirée contée de juillet, nous avons reçu Michel Corrignan, venu du sud de Bretagne, qui nous a fait partager des histoires qui courent le long des chemins creux, dans les sous-bois, à la rencontre des

contes d'ailleurs et des korrigans. Au retour, pendant la pause-café servie au presbytère, la soixantaine de grands et petits présents, ont écouté la « dernière histoire » avant de se quitter.
Pour notre 5ème fête de la musique le 14 juin, le jardin du presbytère nous a ouvert ses portes. Le traditionnel lâcher de ballons a débuté la soirée. Les groupes : Doctor Doxey's, Copland se sont produits sous le préau. Yvan Guyomard a également animé notre soirée. Les frites, grillades, galettes-saucisses sans oublier les crêpes ont permis à chacun de se restaurer. Les participants au cours de « Danse Country » nous ont fait partager le plaisir qu'ils trouvent chaque lundi soir. Jusque fort tard l'ambiance était au maximum.

La fidélité du public de nos après-midi de thés dansant à la salle des fêtes nous encourage à poursuivre cette activité de dimanches en février, mai et décembre.
Quelques mots du semi-marathon Dol Combourg du 18 août : grâce à la vigilance des nombreux bénévoles, sous la pluie les participants ont traversé Bonnemain en toute sécurité encouragés par le public tout au long du parcours malgré cette année un temps incertain.

N'oublions pas le Stock-cars des 7 et 8 septembre. Cette année la Coupe de France se jouait à Bonnemain. Le Comité d'Animation a tenu sa place au sein de l'Inter-Associations, plus de 50 membres du Comité se sont investis sur différents postes : surveillance, parking, buvette, stand crêpes … La venue d'un public toujours plus nombreux est un encouragement à poursuivre.

Pour les « Classes 3 », le dernier dimanche de septembre a été retenu dans notre calendrier. En fin de matinée la grande photo de famille a été prise devant la salle des fêtes. Un apéritif servi sur la pelouse a suivi ce temps de pause.
Le banquet qui suivait à rassembler plus de 90 convives, chacun a ainsi pu échanger des souvenirs, regarder les anciennes photos. Cette petite fête s'est prolongée jusqu'en toute fin d'après-midi.

Rendez-vous était donné pour le repas « Moules-frites » le 30 novembre. Environ 90 kg de moules ont été soigneusement préparées, les frites croustillantes à point ont régalées de nombreux convives. La soirée s'est prolongée dans la bonne humeur et la convivialité.

A la Saint Sylvestre, depuis de nombreuses années, nous organisons le Réveillon. Pour fêter l'année écoulée et accueillir 2014 nous ne manquons pas cette soirée. Notre traiteur « D.S.P. » nous a préparé le menu. L'animation confiée à « Au bonheur des Dames » nous mène de plat en plat jusqu'au bout de la nuit. Au petit matin de la nouvelle année, nous partageons la soupe à l'oignon.

Tous les bénévoles du Comité donnent sans compter pour que les animations soient réussies, qu'elles se vivent dans la bonne humeur, dans une ambiance de convivialité. Que chacun soit ici chaleureusement remercié pour son implication. C'est toujours avec plaisir que nous accueillons de nouveaux bénévoles, rendez-vous sera donné lors de notre prochaine assemblée générale de début d'année.
Pour vous tenir informés de nos activités, nous communiquons par

l'intermédiaire du bulletin d'information de la mairie, du site de Bonnemain, de l'affichage, de la presse et des médias. La participation du plus grand nombre donne vie à nos activités et par là même à notre ville.

Pour 2014, nous adressons nos vœux de santé et de bonheur à toute l'équipe du Comité d'Animation.
Que cette nouvelle année qui arrive soit pour vous également source de joie. Nous vous présentons tous nos vœux ainsi qu'à vos familles.

Mireille COQUIN
et le bureau du Comité
d'Animation

Association Bonnemain demain

2013 a vu se dérouler notre onzième rallye découverte vélo, VTC, VTT. Accessible de 7 à 77 ans aurait pu être la règle cette année puisque le benjamin des participants avait 7 ans et la doyenne 77 !!!

Le soleil était au rendez-vous le 1er septembre pour accompagner la cinquantaine de randonneurs prêts à en découdre avec le jeu de piste proposé. Le parcours s'est déroulé dans la bonne humeur emmenant les participants vers des contrées inconnues pour certains d'entre eux puisque le but de la matinée était le joli bourg de Broualan.

Le pique-nique s'est d'ailleurs déroulé à proximité immédiate dans un champ aimablement mis à disposition par son propriétaire et où nos pédaleurs ont pu reprendre des forces dans une ambiance très conviviale tout en étant soumis à une question sur le poids total d'un coq et de deux œufs !!

L'après-midi les a emmenés vers Landal et le domaine des Ormes qu'ils ont traversé avec l'aimable autorisation des propriétaires.

Comme d'habitude le long de ces kilomètres parcourus (une petite trentaine) nos randonneurs ont participé à des jeux divers et variés portant notamment sur l'adresse (tel le bilboquet) mais aussi sur des questions liées à la nature. Nos randonneurs, un peu fatigués mais ravis de leur journée, se sont retrouvés, dans une chaleureuse ambiance, autour du pot de l'amitié après l'annonce des résultats ainsi que la remise des lots et coupes.

Un lot à chacun a été donné et une remise de coupes aux meilleurs performances, notamment pour le plus jeune des participants, Thibo 7 ans et notre doyenne Marie mais aussi au premier Didier Faillé.

Au prochain rallye 2014 !!!
Excellente année à toutes et à tous.

La présidente, Marie-Hélène Duré

Théâtre : La Troupe Tonone

Une nouvelle fois, grâce aux acteurs de la troupe Tonone, vous allez passer un bon moment de détente et de bonne humeur. C'est ainsi que vous allez suivre les « aventures » de Carine et Damien Laffont.
Ils vont faire croire à leur femme de ménage qu'ils partent en week-end. En réalité, ils organisent chez eux, une soirée un peu particulière sur le conseil de leur spécialiste afin de retrouver un certain dynamisme dans leur couple. Virginie, nièce de la femme de ménage, veut profiter de cette absence pour faire visiter la maison des Laffont afin de l'échanger avec la maison des Dumoulin qui habitent Nice, en vue de ses prochaines vacances au bord de mer.
Mais tout se complique quand Damien revient précipitamment et se retrouve nez à nez avec le couple de Niçois qui se présente à sa porte pour visiter la maison.
Ne parlons pas du plombier qui vient réparer la tuyauterie de la salle de bain… Comment cette histoire va-t-elle se terminer ? Vous le saurez en venant à l'une des six représentations prévues le :
Samedi 18 janvier, 20h30
Dimanche 19 janvier, 14h00, tarif spécial «aînés «
Samedi 25 janvier, 20h30
Dimanche 26 janvier, 14h00, tarif spécial «aînés «
Samedi 1 février, 20h30
Dimanche 2 février, 14h00, tarif spécial «aînés «
Très bonne année à tous !

La Troupe Tonone

Sourire de Claire

Nos activités de 2013 : La traditionnelle potée (la 5ème)
Tenue Le 12 janvier cette potée a remporté, une fois encore, un vif succès. Au cours de cette soirée, l'association a remis 2 chèques de 2000 € à 2 familles confrontées à de grandes difficultés face au handicap de leurs fils, l'un (Marc-Antoine), âgé de 12 ans, atteint d'une paraparésie spastique nécessitant un 3ème séjour aux Etats Unis d'un coût de 10 000 € pour des séances d'électro stimulations non réalisables en France ; l'autre (Jean-Baptiste) âgé de 10 ans atteint de cytopathie mitochondriale nécessitant l'achat d'un fauteuil électrique d'un coût de 10 000€ non pris en charge par la sécurité sociale.
Claire n'ayant pas de besoin immédiat pour l'année en cours a justifié ce geste vers d'autres enfants également lourdement handicapés mais elle reste prioritaire, bien évidemment, si cela s'avérait nécessaire.

Le rallye pédestre (le 3ème)
Ce rallye s'est déroulé le 2 juin sous un soleil bienveillant avec une participation égale à celle de l'année d'avant.
Il a été émaillé de questions et de jeux faisant appel notamment à l'adresse et à des connaissances gustatives mais la surprise a tout d'abord été, pour les participants, la présence de bénévoles en costumes d'époque (médiéval et autres prêtés aimablement par Denise Simon de Pleugueneuc) car le thème retenu était celui des châteaux ! puis ensuite par la présence, au détour d'un chemin, de deux calèches conduites et mises à disposition gracieusement par leurs propriétaires (François Moreau de Lanrigan ainsi que Pierre et Patricia Jouquand de Plerguer) qui les ont emmenés jusqu'au château des Etangs avec l'aimable autorisation des propriétaires Mr et Mme de Lisle.
Cet après-midi très animé et joyeux s'est terminé, comme d'habitude, par la remise des prix. Le premier de ces prix a été attribué à Gaël Murie qui s'est vu remettre un soin de beauté au grand amusement de l'assistance! (ce lot ainsi que d'autres ont été généreusement offerts par des

commerçants et artisans de Bonnemain que nous remercions vivement)
Notre rallye s'est clôturé par le pot de l'amitié dans une ambiance très conviviale.

La découverte du cirque (une première !)
Cette 3ème manifestation, destinée aux enfants, a été organisée avec la collaboration de cinq étudiantes du lycée Les Vergers de Dol (Eloïse, Estelle, Marie, Morgan et Sophie). Elle s'est déroulée le samedi 19 octobre avec l'école du cirque combourgeoise la Turbine et a rencontré un immense succès avec une forte demande de renouveler l'opération. Seul petit bémol la gestion un peu difficile de quelque soixante-dix enfants dans les différents ateliers prévus mais bonne note est prise pour la prochaine fois !

Nos projets pour 2014
La traditionnelle potée qui est prévue le 11 janvier. Pour les autres manifestations, nous sommes actuellement en réflexion sur le sujet
Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2014.

La présidente

Un nouveau club :
FC MEILLAC – LANHELIN – BONNEMAIN

Avec la nouvelle saison footballistique commencée fin juillet, début août un nouveau club est né regroupant les anciens clubs de Meillac, Lanhélin et Bonnemain, et c'est fort de 161 licenciés que nous commençons la saison 2013/2014. Il est vrai que les dirigeants ont commencé la saison bien avant cette date puisqu'il a fallu revoir les statuts de la nouvelle association avec le cheminement officiel de tous ces dossiers. Pour information, la répartition des joueurs est la suivante :

- **Seniors-Vétérans : 68 licenciés engagés en championnat pour 3 équipes seniors et une équipe vétérans.** Les entraînements se déroulent le mardi et le jeudi sur le terrain de Bonnemain et à la salle de sports de Meillac, par mauvais temps. Les matchs des vétérans ont lieu à Bonnemain le vendredi soir et les équipes seniors jouent à Lanhélin et Meillac.
  L'équipe A évolue en 1ère division et se classe actuellement 3ème de son groupe. L'équipe B évolue en 3èmedivision de district, est milieu de tableau ; tout comme l'équipe C évoluant en 4ème division de district. Le club compte également une équipe vétérans, ainsi que 4 arbitres officiels.
- **Foot Animation (U6 à U11) : 45 licenciés**
  U6-U7-U8-U9 entraînements ou plateaux le samedi matin à Meillac ou sur différents clubs.
  U10-U11 entraînements le mercredi 13h15-15h15 et le vendredi soir 18h-19h à St Pierre de Plesguen, match le samedi après-midi.
- **U12-U13 : 14 licenciés**
- **U14-U15 : 5 licenciés**
- **U16-U17 :12 licenciés**

Ces 3 catégories s'entraînent le mercredi 15h30-17h30 à Miniac Morvan et le vendredi soir à St Pierre 18h-19h.

Comme vous pouvez le constater, même si l'effectif jeunes est environ de 75 licenciés, pour avoir des équipes au complet, obtenir une certaine émulation, il nous a fallu nous associer avec des clubs voisins : St Pierre de Plesguen pour toutes les catégories et Miniac Morvan pour les équipes U13, U15 , U17. Ce regroupement porte un nom déjà bien connu dans la région puisqu'il s'agit du le Groupement Jeunes Bretagne Romantique ou GJBR. Tout ce petit monde est animé, encadré par de nombreux bénévoles sous la houlette de notre éducateur sportif, Ludovic Badoual ; financé par nos 3 communes.
Nous vous invitons à nous rejoindre et vous épanouir au sein de ce nouveau club. Venez nous retrouver sur les terrains, ou bien pour un premier contact, sur notre site internet http://fcmeillaclanhelinbonnemain.footeo.com/
Après avoir dressé cet inventaire, que souhaiter à notre club et à tous ses licenciés et bénévoles, si ce n'est une Bonne Année 2014 et que chacun y trouve son épanouissement.
BONNE ANNEE A NOS COMMUNES ET A LEURS HABITANTS !!!!

Le Comité du FCMLB

Le Granit Bleu Tennis de Table en pleine mutation

Avec une trentaine de membres contre une quinzaine l'année dernière, le club de tennis de table se porte mieux. Côté sportif, l'équipe a finit deuxième de son championnat l'année dernière pour monter en divisiona supérieure. Elle se retrouve en Division 3 départementale avec l'idée de se maintenir voir de monter en Division 2 en fin de saison. La nouveauté se trouve chez les jeunes. Un groupe de 15 s'est formé et la plupart sont engagés en compétition individuelle ou par équipe à partir de la mi-décembre. Une équipe a été inscrite. Des tournois individuels sur la région vont aussi leur permettre de progresser.
Côté fonctionnement, le club a ouvert un entraînement pour les jeunes le vendredi soir avec succès, la salle devient presque trop petite certains soirs vu l'engouement. Un entraîneur est arrivé pour s'occuper des jeunes, Yannick Le Menn, titulaire d'un diplôme d'entraîneur, premier niveau dans la discipline. Des adultes viennent découvrir et grossir les rangs également. De quoi satisfaire le président Michel Joubert d'autant que les comptes sont positifs.

Pratique :
Entraînement : Complexe sportif, salle polyvalente de la Poterie.
Adultes : Mardi: 20H30-22H00 . Dimanche : 10H30-12H00.
Jeunes : Vendredi : 20H30-22H30
Matchs : Adultes : Mardi soir
Jeunes : Samedi après-midi

Bureau : Président : Michel Joubert (02 99 73 48 33); Vice-président : Yannick Le Menn (06 98 00 49 25) ; Trésorier : Tanguy Le Bihan ; Secrétaire : Vincent Rochereuil (06 38 12 86 88).

Les Amis de l'École Publique

Pour notre plus grand plaisir, l'association des parents d'élèves, « Les Amis de l'Ecole Publique », a été rejointe par plusieurs parents souhaitant s'investir pour récolter des fonds afin de financer les sorties et activités pédagogiques des enfants. Ils ne seront pas de trop car cette année le budget demandé par l'équipe enseignante est doublé par rapport aux années précédentes. Nous devons donc redoubler d'effort si nous voulons financer l'intégralité des projets. C'est pourquoi, nous organisons, en plus des manifestations habituelles, des ventes supplémentaires. Cette année a bien commencé. La vente de chocolats de noël, bien qu'organisée rapidement, a largement dépassé nos espérances. Nous organisons aussi un vendredi sur deux (les semaines impaires) une vente de gâteaux ouverte à tous. N'hésitez pas à vous faire plaisir en venant acheter une part de gâteau fait-maison, vous participerez ainsi à la réalisation d'une sortie pour les enfants. Vous trouverez les dates de toutes nos manifestations dans le calendrier de ce bulletin municipal.

La présidente, Estell Delacroix

École Henri Matisse

Depuis 2010, nous avons mis en place une scolarité en terme de parcours. Tout élève réalisant sa scolarité maternelle et élémentaire à l'école Henri Matisse de Bonnemain : suivra un parcours sportif : équitation en MS ou GS, gymnastique à la salle USL de St Domineuc en CP ou CE1, APPN en CM, natation en CP et CE1 (et en CE2 CM1 et CM2 si l'élève ne réussit pas à se déplacer dans l'eau sans aide dans le grand bain au bout de ces deux années).

Cette année, les élèves de CM pratiqueront le canoë - kayak durant 8 semaines (une séance par semaine) à la base de loisirs de Saint Domineuc.

Suivra un parcours artistique : participation à des projets avec des musiciens intervenants du SIM (projet « De Paris à Moscou » en 2009/2010, « Le secret des Crassous » en 2011/2012, percussions corporelles en 2012/2013) ; stages de pratique artistique comme le projet autour du thème de la main avec Marie Legargasson en 2012/2013 ; visite de l'opéra, « En route pour le concert » en partenariat avec l'Orchestre de Bretagne ; visite d'expositions (Doisneau, « Tracer l'espace »), participation au Work Shop avec Angélique Lecaille…

Pour l'année scolaire 2013-2014, nous avons choisi de proposer un projet autour de la danse dans le cadre du Vortex. Chaque élève a pu participer à 6 séances de danse avec Armando et Michèle de la compagnie Lada Inha, assister au spectacle de Vincent Harisdo et se présenter sur la scène de l'Odyssée à Dol de Bretagne le 5 décembre dernier.

Vivra un temps fort collectif en classe transplantée.
Du 27 au 30 janvier, les élèves de la grande section au CE2 se rendront à Rennes où ils découvriront ce qu'est une ville.

En faisant le choix d'une classe ville, nous souhaitons amener nos élèves à différencier milieu rural et milieu urbain, à comparer leur espace proche à un espace différent.

Notre souci est aussi de proposer un service publique d'éducation le plus complet possible ; dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, nous avons mis en place à la rentrée 2013, une aide aux devoirs (étude) qui est proposé aux élèves de l'élémentaire qui fréquentent la garderie. Ceci a permis aux familles d'être plus détendues les soirs où il y a de l'école le lendemain et cela a réduit les effectifs de la garderie.

École Saint-Joseph

Cette nouvelle année scolaire a été marquée par quelques changements au sein de l'équipe enseignante :
-Véronique GESLIN, enseignante en CP, assure la direction de l'école,
-Tiphaine DELESNE assure la décharge de direction de Véronique,
-Laurence BOUVIER, poste AVS, apporte une aide spécifique à certains élèves,
-et enfin Christine FONTAINE, enseignante en classe de CE2-CM1.
En effet, l'augmentation des effectifs a permis l'ouverture d'une sixième classe, offrant ainsi aux élèves de meilleures conditions de travail.
Les élèves profitent également d'une cour de récréation dont l'aménagement est une des priorités de l'école : des marquages au sol et l'achat de jeux permettront aux enfants d'apprécier au mieux les récréations.
Comme chaque année, les enfants profitent toujours de la bibliothèque afin de découvrir son fonctionnement. Elisabeth les accueille et leur transmet le goût de la lecture au travers de divers albums et histoires.
L'école bénéficie également de la présence de Ludovic BADOUAL, animateur sportif, qui dispense des séances d'éducation physique et sportive en maternelle et en primaire.

En maternelle, ce début d'année a été placé sous le thème du loup ! Les enfants sont partis à la découverte de ce célèbre animal et de ses représentations dans la littérature de jeunesse, où il est tantôt méchant comme dans certains contes traditionnels ou au contraire gentil.
L'arbre de Noël a été l'occasion de chanter et de danser avec entrain sur les musiques de « Qui a peur du loup ? » et de « En me promenant dans les bois » ; le tout déguisé en loup, en petit chaperon rouge ou en lapin de garenne.

En primaire, parallèlement à l'intervention de Ludovic, les enfants sont allés à la piscine tout le premier trimestre. Tout au long de l'année, différents projets seront menés. Nous avons commencé en septembre avec l'action « Nettoyons la nature » qui a sensibilisé les enfants aux questions d'environnement. Une animation sur le thème de l'eau a permis d'aborder différemment certaines compétences de sciences. Nous avons également mis en place un concours d'écriture interclasse s'inscrivant dans la continuité de notre projet d'école.
A partir du mois de février, les élèves du CP au CM1 bénéficieront du dispositif « Musiques à l'école ». Ils auront la chance d'avoir un intervenant en musique pour approfondir le thème : « Chants, danses et percussions autour des musiques du monde ». D'autres projets viendront évidemment compléter l'année scolaire.

Par ailleurs, l'école a participé au stock-car. La foire à la citrouille a été reconduite ainsi que la braderie.
Les élèves ont également été sensibilisés aux maladies génétiques de par leur participation au Téléthon. Ils ont pris plaisir à faire une chaîne de trombones symbolisant l'espoir.
Enfin, nous remercions toutes les personnes qui participent activement à la vie de l'école ainsi que l'APEL, l'OGEC, la municipalité pour son soutien et la troupe Tonone pour sa contribution.

Bonne année 2014 à tous !

minorités

La minorité n'a pas souhaité s'exprimer.

Création & Réalisation : Imprimerie de l'Horloge - 22100 LANVALLAY - Tél : 02 96 39 12 26